

Témoignage

« L'équipement en informatique est de plus en plus déterminant pour être efficace et garantir la bonne marche des entreprises »

Par Michael Moreaux, expert matériel, réseaux et sécurité informatique chez TER'Informatique.

Comment accompagnez-vous les clients qui vous sollicitent en matière d'équipement informatique ?

Dans un premier temps, nous réalisons un audit du parc matériel existant puis nous réalisons un cahier des charges basé sur les caractéristiques matérielles, électriques et l'organisation interne de l'entreprise.



«Chacun de nos accompagnements commence par un audit du parc et des besoins de nos futurs clients» explique Michael Moreaux.

Notre choix se porte en priorité sur du matériel HP gamme professionnelle, reconnu pour son sérieux et sa fiabilité. Une assistance à J+1 est comprise à l'acquisition. Lors d'un problème technique, les techniciens HP interviennent dès le lendemain au sein de l'entreprise du client. Ce point est capital car le délai de récupération de l'accès aux fonctionnalités d'un réseau informatique conditionne aujourd'hui la bonne marche d'une PME. Pour un professionnel, le service est primordial.

En matière de stockage et d'accès aux données, comment les accompagnez-vous ?

Nos clients, de plus en plus mobiles, ont besoin d'accéder à leurs données et logiciels sur plusieurs sites. Nous avons mis en place des accès distants sécurisés permettant de travailler depuis n'importe quel poste connecté à Internet.

Pour les structures de taille moyenne, nous installons assez régulièrement encore des serveurs physiques. Pour les structures plus conséquentes, pour une plus grande souplesse de travail, nous privilégions l'installation d'un serveur hébergé à distance. Celui-ci est accessible en

permanence avec l'avantage de réaliser des sauvegardes externalisées chez l'hébergeur.

Pour chacun de nos clients un plan de sauvegarde adapté à la structure est systématiquement mis en place.

Peut-on définir des accès selon les profils de salariés ?

Oui tout à fait. Nous faisons du sur-mesure pour chacun de nos clients. Nous affectons des droits de consultation et de modifications des données selon les profils de salariés qui accèdent au serveur.

Quels conseils donnez-vous à ceux qui ont besoin d'accéder à leur base de clients lors de déplacement commerciaux ?

Deux solutions s'offrent à eux : l'utilisation d'une tablette, d'un PC portable synchronisés avec le serveur de l'entreprise ou l'accès distant par un accès internet sécurisés aux données via Internet.

Notre force est de pouvoir proposer toute une gamme de matériel pour la mobilité (tablette, PC portable, imprimante à ticket...) pour utiliser nos solutions informatiques sur les salons et en déplacement.

Propos recueillis
par D. Hincelin